

Vos questions / nos réponses

Sevrage buprenorphine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/01/2021 20:04

Bonjour ! Anciennement consommatrice d'héroïne et aujourd'hui encore traité depuis 5 ans au CSAPA avec de la buprenorphine à 0.8mg (0.8 depuis décembre). J'aimerais arrêter sans passer pas l'étape 0.4mg. Car je ne me sens plus "toxicomane" depuis longtemps et cela dure depuis trop d'années. Quel conseil pouvez-vous me donner afin de ressentir le moins possible de symptômes de sevrage? Je n'ai pas du tout peur de replonger, j'ai juste peur car cela fait plus de 7 ans que je ne me connais plus sans aucune substance. Quels médicaments vous me conseillais? (paracétamol, plante...) bien-sûr pas de codeine, alprazolam... Le sevrage à 0.8mg ressemble plus au manque d'héroïne ou à une diminution de traitement? Combien de temps cela va durer?
Merci de vos réponses

Mise en ligne le 08/01/2021

Bonjour,

Il n'existe pas de délai concernant la durée du traitement d'un traitement de substitution à la buprémorphine. Il existe de nombreuses situations, pour des raisons médicales ou psychologiques, qui nécessitent de prendre le traitement de façon durable. Il est par conséquent tout à fait concevable de maintenir une petite dose au long cours, tant qu'elle est jugée utile par le patient lui-même.

En cas d'arrêt du traitement, la posologie peut être diminuée très progressivement afin d'éviter l'émergence de signes de manque. Nous ne comprenons pas très bien ce qui vous fait craindre de passer par « l'étape 0.4 » comme vous l'exprimez dans votre message. Cependant, vous pouvez tout à fait faire le choix d'arrêter d'un coup, sans passer par l'étape à 0.4.

Ainsi que vous l'évoquez, la question de la place du dosage final peut se poser entre une prise « symbolique » d'un produit qui a depuis plusieurs années occupé une place dans votre vie ou un besoin réel face à un manque. Il nous semble cependant que vous êtes bien la seule à pouvoir répondre à cela.

Sur la question d'un éventuel traitement à base de plantes, si vous êtes réceptive à ce type de médications, c'est effectivement une option possible, en prenant soin de vous renseigner auprès d'un professionnel compétent sur la question (naturopathe, pharmacien,...). Par ailleurs, nous ne disposons pas d'informations au sujet d'éventuelles interactions avec la buprémorphine, au cas où vous en consommiez encore.

Si vous souhaitez évoquer la question sous forme d'échanges, nous sommes joignables tous les jours de façon anonyme et gratuite de 8h à 2h au 0800 23 13 ou par chat via notre site.

Bien cordialement
